

## REGLEMENT DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2026

**ORGANISATEUR :** le ROTARY CLUB de PUTEAUX

**OBJET :**

Le présent règlement définit les modalités d'organisation, de participation et d'évaluation du Concours d'Éloquence 2026.

**OBJECTIF :** offrir à tout candidat l'opportunité de s'exprimer oralement en public autour d'un thème porteur de réflexion, d'analyse et d'approche de notre culture et de notre société ou, dans le respect de la langue française, en envisageant toutes les facettes d'un sujet ou en choisissant l'une d'elles, en présentant des exemples et des arguments.

**THEME DU CONCOURS 2026 :**

Cette année le thème retenu pour les prestations des candidats est : **LA PAIX.**

**PARTENAIRES et JURY :**

- MAIRIE de Puteaux et ROTARY CLUB de Puteaux
- Délibérations : Le jury délibère à huis clos. Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

**LIEU :**

La Bibliothèque JEAN D'ORMESSON en rez-de-jardin de la Mairie de PUTEAUX (entrée par la Rue de la République).

**CATEGORIES et HORAIRES :**

\* Jeunes domiciliés ou scolarisés à Puteaux : de 14 ans à 18 ans de 10 h 30 à 12 h 30  
avec autorisation parentale

\* Adultes domiciliés ou étudiant à Puteaux : dès 19 ans de 14 h 30 à 16 h 30

*Selon le nombre de candidats, l'organisateur se réserve le droit d'adapter ces horaires.*

Le bulletin d'inscription sera diffusé via le site Facebook du ROTARY DE PUTEAUX, par le PUTEAUX INFOS de Mars 2026, par les Chefs d'établissements secondaires et supérieurs de Puteaux, ainsi que par tractage dans les rues, marchés et commerces de Puteaux.

Les candidats doivent déposer leur bulletin d'inscription entièrement complété avant le 31/03/2026 par courriel : [eloquence@rotaryputeaux.fr](mailto:eloquence@rotaryputeaux.fr)

**DÉROULÉ :**

- Accueil et animation par le ROTARY CLUB de PUTEAUX
- Échauffement des candidats par des exercices de diction préparatoires
- Passage de chaque candidat dans l'ordre déterminé par tirage au sort défini par le jury
- Durée par candidat : *Jeunes = 3 minutes minimum / maximum 5 minutes*  
*Adultes = 5 minutes minimum / maximum 10 minutes*
- Conditions de prestation :
  - Le candidat parle debout, face au public (sans lecture de notes)
  - L'usage d'accessoires est interdit, sauf autorisation préalable
  - Le candidat ne peut être interrompu, sauf dépassement du temps.
  - Tout retard supérieur à 5 minutes entraîne l'exclusion, sauf cas de force majeure.
- Evaluation, selon grille remise lors de l'inscription.



### **ENGAGEMENT DU CANDIDAT :**

Comme enregistré sur chaque bulletin d'inscription, chaque candidat s'engage à :

- Respecter les règles du concours
- Présenter un discours entièrement original (notamment le recours à l'IA n'est pas accepté)
- Ne pas tenir de propos discriminatoires, diffamatoires, haineux ou contraires à la loi
- Respecter le temps imparti.

### **DIPLÔMES ET PRIX DECERNÉS :**

- A l'issue de chaque session, les partenaires remettront aux 3 premiers lauréats leur diplôme et le prix correspondant :

\* au plus tard à 12 h 30 pour les Jeunes

\* au plus tard à 16 h 30 pour les Adultes.

En cas de 3<sup>ème</sup> ex-aequo = diplôme et prix identiques prévus.

*Selon le nombre de candidats, l'organisateur se réserve le droit d'adapter ces horaires.*

- PRIX décernés:

- |             |                 |   |
|-------------|-----------------|---|
| * Jeunes => | 1 <sup>er</sup> | = Montre connectée Samsung GalaxyWatch 7            |
|             | 2 <sup>e</sup>  | = Lot Hightech                                      |
|             | 3 <sup>e</sup>  | = Livres à retirer à la Librairie L'Amandier (60 €) |
| * Adultes   | 1 <sup>er</sup> | = Séjour W-E Ski à La Clusaz                        |
|             | 2 <sup>e</sup>  | = Casque Gaming Logitech G915x lightspeed tki       |
|             | 3 <sup>e</sup>  | = Livres à retirer à la Librairie L'Amandier (60 €) |

### **DISPOSITIONS FINALES :**

- Droit à l'image : dans le bulletin d'inscription, les participants autorisent l'organisateur, ou non, à utiliser : Photos,  
Vidéos,

Extraits Audio, dans le cadre de la promotion du concours.

Si le bulletin d'inscription n'a pas été rempli ou incorrectement rempli, le candidat sera considéré comme ayant autorisé le droit à l'image tel qu'il est indiqué au présent article.

- Modification du règlement :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité, sous réserve d'en informer les participants.